

Etudes supérieures: APB définitivement enterrée, son successeur reste à inventer

Paris, 28 sept. 2017 (AFP) -

La plateforme admission post-bac (APB), vilipendée depuis cet été et étrillée jeudi par la Commission nationale informatique et libertés, sera bel et bien remplacée par un dispositif prenant en compte de nouvelles modalités d'entrée dans l'enseignement supérieur. Mais le calendrier va être très serré.

Saisie d'une plainte en 2016, la Cnil a mis en demeure le ministère de l'Enseignement supérieur: il doit "cesser de prendre des décisions concernant des personnes sur le seul fondement d'un algorithme" et "faire preuve de plus de transparence" dans l'utilisation de la plateforme.

Créée en 2003 et étendue à tout le territoire en 2009, la plateforme APB avait mis fin aux longues files d'attente devant les facs pour les inscriptions.

Mais cette année, avec 40.000 bacheliers supplémentaires désireux d'entamer des études et 100.000 étudiants en réorientation, le système a craqué: multiplication des tirages au sort pour les filières où les demandes sont supérieures aux places (notamment sport et psycho), 65.000 candidats sans réponse avant l'été et quelque 3.700 sont toujours sur le carreau fin septembre.

"La Cnil confirme ce que nous savions tous: nous devons définitivement tourner la page du tirage au sort. C'était le choix du gouvernement, c'est désormais une obligation légale et nous devons trouver une solution dans les trois mois", a déclaré la ministre Frédérique Vidal lors de sa conférence de rentrée.

Les délais sont courts. La plateforme APB ouvrait tous les ans le 20 janvier et les futurs bacheliers disposaient de trois mois pour enregistrer leurs vœux. Les réponses leur étaient communiquées à partir de juin.

Suite à la décision de la Cnil, il va falloir "modifier la loi" en plus de régler les questions techniques pour la conception d'une nouvelle plateforme, dont la date d'ouverture reste encore inconnue, a souligné Mme Vidal. Mais "tout ce qui va concerner l'information, l'orientation, la préparation à la rentrée universitaire commencera dès la rentrée des vacances de la Toussaint".

- Un projet début novembre -

"Tout ne sera pas fait à la rentrée 2018, l'objectif prioritaire reste l'arrêt du tirage au sort", a déclaré la ministre. Le but est aussi de "lutter contre la sélection par l'échec", a-t-elle dit en référence aux 60% d'étudiants qui redoublent, changent d'orientation ou abandonnent à l'issue de la première année de licence.

Depuis la mi-juillet, des groupes de travail planchent sur de nouvelles modalités pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, qui visent justement à améliorer la réussite des jeunes en début de parcours universitaire. "Dans certains groupes, des visions partagées commencent à émerger. Dans d'autres, les postures sont plus figées", selon la ministre.

Si tous les participants s'accordent à vouloir remettre à plat le système, les avis divergent profondément sur les moyens. Certains, tels que les présidents d'universités, veulent des critères coercitifs pour l'entrée en licence. D'autres, comme l'Unef, un des deux grands syndicats étudiants, ne veulent pas entendre parler de pré-requis et encore moins de sélection, estimant que la seule condition à remplir est d'être bachelier.

Les propositions sont attendues le 19 octobre et le gouvernement présentera son projet début novembre.

"Nous ferons connaître les attendus à acquérir pour une insertion réussie dans une formation, les taux de succès en fonction des bacs, et les taux de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle de chaque filière", a précisé la ministre.

Frédérique Vidal dit s'appuyer sur une hausse des moyens financiers dévolus à l'enseignement supérieur: 234 millions d'euros de crédits supplémentaires dans le projet de budget 2018 et 1,5 milliard dans le cadre du plan d'investissement quinquennal du gouvernement annoncé lundi.

Des montants jugés cependant insuffisants par syndicats enseignants et universités, qui réclament un milliard d'euros en plus par an pendant cinq ans pour accompagner la hausse démographique.

Depuis trois ans, les universités accueillent entre 20 et 40.000 jeunes supplémentaires chaque année et les effectifs



PAYS :France
SURFACE :98 %
PERIODICITE :Quotidien



► 28 septembre 2017 - Edition Fil Gen

devraient continuer de croître jusqu'au début des années 2020.
ito-fmp/spe/mm

Afp le 28 sept. 17 à 14 35.